

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Commune de MASSEUBE

Place François Mitterrand

32140 MASSEUBE

Téléphone : 05.62.66.00.09

Fax : 05.62.66.00.31

Adresse internet : <http://www.mairie-masseube.fr>

E-Mail : info@mairie-masseube.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- ADMINISTRATION

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Résidence Ager - Voie d'accès au Lotissement Communal - Travaux de construction de la voirie, des réseaux d'assainissement EU et EP, du réseau téléphone et des tranchées communes de la voie d'accès au lotissement communal "Résidence Ager" à MASSEUBE dans le Gers.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Au Village

Avenue Elysée Duffréchou

32140 MASSEUBE

Code NUTS : FR624

CPV global à la consultation

CPV principal : 45232310-8

CPV additionnel 1 : 45232410-9

CPV additionnel 2 : 45233140-2

CPV propre à chaque lot

lot n°1 : CPV principal : 45232310-8

CPV additionnel 1 : 45233140-2

lot n°2 : CPV principal : 45232410-9

lot n°3 : CPV principal : 45233140-2

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

Lot n°1 Travaux de construction de lignes téléphoniques

Lot n°2 Travaux d'assainissement EU et EP

Lot n°3 Travaux routiers

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats devront faire une offre pour tous les lots.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Avance : En application de l'article 110 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, une avance de 5% du montant des travaux est accordée lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 euros H.T., et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois. Elle sera versée au titulaire sauf s'il y a renoncé dans l'acte d'engagement. Son remboursement interviendra conformément aux dispositions de l'article 111 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne 2016/7, en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

DUME électronique

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature en utilisant le DUME électronique sous forme d'échange de données structurées.

Le pouvoir adjudicateur ne met pas à disposition des candidats de DUME Acheteur. Cela signifie que les candidats doivent renseigner la première partie du DUME concernant les informations relatives à la procédure.

Consignes pour remplir le dume selon la forme de candidature optée par l'opérateur économique

Un opérateur économique qui participe à titre individuel et qui ne recourt pas aux capacités d'autres entités pour remplir les conditions de participation doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : M-2018-01

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/07/2018

Date limite de réception des offres : 25/07/2018 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique..

Modalités de financement des prestations : Elles sont financées sur fonds propres de la Collectivité..

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU

50 cours Liautey

BP 543

64010 PAU Cedex

FRANCE

Introduction des recours : Selon les dispositions de l'article L 551-1 du Code de Justice Administrative, relatives au référé pré contractuel, l'introduction du recours pouvant se faire jusqu'à la signature du marché. En vertu de l'article R 421-1 du même code, un recours est possible dans un délai de deux mois à partir de la notification ou de la publication de la décision. Un recours direct contre le contrat est ouvert aux candidats évincés, ce recours peut être formé dans un délai de deux mois suivant la transmission pour publication de l'avis d'attribution du marché.

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Dossier téléchargeable gratuitement sur le site de la Mairie de MASSEUBE : www.mairie-masseube.fr, menu marché public.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

COMMUNE DE MASSEUBE

Adresse : Place François Mitterrand

32140 MASSEUBE

FRANCE

Tél : 05.62.66.00.09

Fax : 05.62.66.00.31

Mél : info@mairie-masseube.fr

Adresse Internet : www.mairie-masseube.fr

Horaires d'ouvertures : Lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- pour les renseignements d'ordre technique :

AXE INGENIERIE

Correspondant : Stéphane RODRIGUEZ

Adresse : 14 avenue de l'Europe

Villa Sacramento

31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE

FRANCE

Tél : 06.74.40.09.75

Mél : srodriguez@axe-ingenierie.com

Adresse de remise des offres :

Commune de MASSEUBE - COMMUNE DE MASSEUBE

Correspondant : COMMUNE DE MASSEUBE

Adresse : Place François Mitterrand

32140 MASSEUBE

Tél : 05.62.66.00.09

Fax : 05.62.66.00.31

Mèl : info@mairie-masseube.fr

Adresse Internet : <http://www.mairie-masseube.fr>